

***LA CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LA REGION DES GRANDS LACS FACE A
L'INSTABILITE DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO.***

Eric Wanok Berniwegi, Assistant et Candidat au DEA à l'Université de Kisangani

Mots clés : *Crise, République Démocratique du Congo.*

Résumé

Nul n'ignore que, depuis dix ans après la signature du pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la région des grands lacs qui ont tenté de mettre un terme à sept ans de conflit armé en République démocratique du Congo, les armes n'ont toujours pas cessé de retentir à l'est du pays. Dans les provinces du Nord et du Sud-Kivu, ainsi que dans la province de l'Ituri, des opérations militaires peinent à démanteler des groupes armés. Depuis avril 2012, une nouvelle rébellion se déclare parmi les anciens membres de l'armée, qui vient encore aggraver le cycle des violences. Malgré la présence de la Mission des Nations Unies et la conférence internationale dans la région des grands lacs pour la stabilisation en RDC, la sécurité reste extrêmement problématique comme aujourd'hui au niveau de Djugu dans la province de l'Ituri.

INTRODUCTION

Actuellement, la Région des Grands Lacs ne cesse d'aspirer à la sécurité, à la stabilité et au développement, surtout l'Est de la RDC. Or, les obtenir n'est pas facile, PUISQUEC'EST une région qui n'a pas fait l'expérience de la paix depuis pratiquement trois décennies. La guerre n'a pas eu lieu partout au même moment, mais les effets directs et indirects d'un conflit bien localisé se font ressentir à l'Est de la RDC. Certes, il faut la volonté des Etats concernés à examiner certaines difficultés comme l'insécurité, la déshabilité et le sous développement, dans le but d'y mettre fin. Les diverses barbaries et mutineries commises durant les guerres que connaissent certains pays en développement (dont la RDC), Tout au long de 2012, la situation sécuritaire et politique a été critique, faisant ressortir l'échec des différents programmes de consolidation de la paix mis en œuvre jusqu'ici 2018, parmi lesquels le programme gouvernemental pour la Stabilisation et la Reconstruction de l'est de la RDC et la Stratégie internationale d'appui à la sécurité et la stabilisation et les mécanismes de suivi de la mise en œuvre du pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la

Région des Grands Lacs qui est fondement juridique de CIRGL . Il s'avère que les pays de la Région des Grands Lacs dans leur globalité partagent à ce jour plusieurs défis : la sécurité collective face aux groupes armés et milices, l'insécurité alimentaire des populations, les conflits interethniques entre les populations de la région qui peinent à vivre ensemble, la justice transitionnelle. Curieux, la présente étude est sur *la conférence internationale sur la Région des grands lacs et la crise à l'est de la République Démocratique du Congo*.

1. La CIRGL, une organisation sous régionale en Afrique

Aujourd'hui, la question de la paix et du développement est devenue une préoccupation universelle. Lorsque la paix est menacée quelque part dans le monde, la société internationale se mobilise pour y trouver solution. Les solutions ainsi trouvées ne sont pas l'œuvre d'un seul acteur. C'est le résultat de la synergie entre les acteurs étatiques et privés. C'est pour cela qu'aujourd'hui on parle de la diplomatie sans diplomates pour désigner les opérateurs ne relevant pas de milieu officiel et qui sont épris de la paix et de la sécurité. Leur implication dans le processus s'avère ainsi nécessaire sinon indispensable pour pouvoir modifier le comportement et les attitudes des dirigeants des Etats¹.

1.2. Création

La CIRGL fut créée dans un contexte des conflits armés multiformes qui ont pu déchirer la Région des Grands Lacs africains. Il s'agit principalement du conflit en RDC qui a opposé neuf pays de cette région à savoir la RDC, le Rwanda, le Burundi, l'Ouganda, l'Angola, le Zimbabwe, la Namibie, le Tchad, le Soudan⁶. Ayant éclaté le 2 août 1998 sous le label du mouvement dénommé Rassemblement congolais pour la Démocratie (RCD), la guerre de 1998 a mobilisé d'une part la coalition Rwanda-Ouganda-Burundi et d'autre part la coalition RDC, Zimbabwe, Angola, Namibie, Tchad et Soudan d'autre part. Cette guerre a duré jusqu'en 2003, année du début officiel de la transition politique en RDC

¹ Kadiebwé Mulonda, R., *La République Démocratique du Congo face à la modification du paysage géopolitique de la région des grands lacs post guerre froide: défis de la reconquête du leadership régional*, thèse de doctorat en relations internationales, inédite, FSSAP, UNIKIS, 2011-2012, p.307.

après le retrait de toutes les troupes étrangères du territoire congolais² C'est dans ce contexte que le processus visant la création de la CIRGL va être lancé par le Conseil de sécurité de l'ONU. Par sa *Résolution 1291* adoptée le 24 février 2000, celui-ci a reconnu la gravité de la situation dans cette région : « la situation en République Démocratique du Congo constitue une menace pour la paix et la sécurité internationales et pour la région ». Dans cette même résolution, il ajouta qu'il : « réaffirme l'importance de la tenue, au moment opportun, d'une conférence internationale sur la paix, la sécurité, la démocratie et le développement dans la Région des Grands Lacs, sous les auspices de l'ONU et de l'OUA, avec la participation de tous les gouvernements de la région et de tous les autres États intéressés. C'est pourquoi, pour la tenue cette conférence il y a eu la d'option de quatre thématiques : Paix et sécurité ; Démocratie et bonne gouvernance ; Développement économique et intégration régionale ; Questions sociales et humanitaires.

Les négociations internes au niveau des experts ont abouti à l'organisation du premier sommet des Chefs d'Etats des pays membres de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs à Dar-es-Salam du 19 au 20 décembre 2004. Il déboucha sur l'adoption de la « déclaration de Dar-es-Salam ». Cette « déclaration » a été considérée comme un compromis qui a eu le mérite de fédérer les préoccupations de tous les pays membres.

La seconde phase a eu lieu à Kigali (Rwanda) en date du 14 au 15 février 2005. Elle a débuté par la réunion du comité interministériel régional. Elle a eu comme objet la transformation de la « déclaration de Dar-es-Salam » en projets concrets et réalisables et en programmes d'action. Ayant constaté que les guerres qui ont embrasé la région des Grands Lacs ont eu comme point de départ la crise interne, « conflit ethnique, la rébellion » et les mouvements migratoires, les Ministres avaient jugé utile de pouvoir faire un travail en profondeur. Les institutions nationales, les mouvements des femmes et des jeunes, les organisations de la société civile ont été impliqués au niveau de chaque pays dans le but d'identifier des projets intégrateurs prioritaires. Coulés en un langage juridique, ces projets devraient être présentés aux Chefs d'Etat sous forme d'un Pacte sur la sécurité, la stabilité et le Développement. Qui ont été les principaux acteurs de cette Conférence ? Ceci nous amène à étudier la composition de la Conférence.

² Voir Filip Reyntjens, *The Great African War. Congo and Regional Geopolitics, 1996-2006*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009; Jason Stearns, *From CNDP to M23: The Evolution of Armed Movement in Eastern Congo*, Nairobi, Rift Valley Institute, 2012.

1.2. Composition de la Conférence

En tant que réunion des Etats pour le cas d'espèce, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs a rassemblé les 11 Etats ci-après : Angola, Burundi, République Centrafricaine, République du Congo, République Démocratique du Congo, Kenya, Ouganda, Rwanda, Soudan, Tanzanie et Zambie.

2. La crise à l'est de la RDC

De 1996 à 2003, le Congo plonge dans la spirale des guerres et des rébellions. En l'espace de sept années, neuf armées nationales s'affrontent sur son sol. Plusieurs rébellions, soutenues par les pays voisins (essentiellement le Rwanda et l'Ouganda), fragmentent le pays et des millions de personnes meurent des suites des violences³. Le constat de la grande complexité de la crise que traverse la RDC depuis le milieu des années 1990 sonne depuis longtemps comme une évidence. Cette complexité n'a pas joué en la faveur d'une résolution durable des conflits, tant elle a rendu difficile l'établissement d'une compréhension commune de la situation et d'un accord entre tous les acteurs sur les problèmes prioritaires à traiter. Dans une crise aussi généralisée sur les plans sécuritaires, politiques, économiques et sociaux, tout est problématique, et tout est prioritaire, ce qui complique grandement l'identification et l'instauration d'un plan opérationnel partagé par tous.

Nous distinguons de cette manière certains facteurs structurels d'instabilité, que l'on situe essentiellement au niveau local (à l'Est) et national, et des dynamiques régionales qui ont plongé le pays dans les guerres et la violence et ont réagencé, en les aggravant, les tensions locales. Ces facteurs structurels locaux et nationaux, les dynamiques régionales part de facteurs de l'exploitation illégale des richesses naturelles et d'autres ressources économiques qui ont conféré aux groupes armés et aux rébellions un apport financier non négligeable dans

³ L'ONG américaine *International Rescue Committee* évalue à 5,4 millions le nombre de personnes décédées des suites des conflits armés entre 1998 et 2007 en RDC. La plupart de ces personnes ne seraient pas décédées lors de combats mais plutôt de causes indirectes, à savoir de maladies telles que malaria, diarrhée, pneumonie ou malnutrition qui auraient pu être facilement soignées dans un contexte de paix. Pour plus d'informations, voir le rapport IRC (2007). *Mortality in the Democratic Republic of Congo. An Ongoing Crisis*. Disponible sur http://www.rescue.org/sites/default/files/resource-file/20067_congoMortalitySurvey.pdf.

le maintien de l'effort de guerre, et qui sont devenues l'une des principales raisons de l'insécurité dans la Région de Grands Lacs.

2.1. Facteurs structurels de l'instabilité

Le problème de l'insécurité aux frontières du Rwanda et de La République Démocratique du Congo que pose les dirigeants Rwandais pour justifier l'attaque du territoire congolais par l'armée rwandaise plonge d'avantage cette «sale guerre» dite des grands lacs dans un degré de complexité et de confusion fortement accentué. Il convient de rappeler qu'à la fin de la colonisation belge, le Rwanda- Urundi apparaient comme des Etats fortement divisé càd on distingués ce trois tribus à savoir : les Huts, les Twas, les Tutsi, avec deux ethnies rivales notamment le Hutus et les Tutsi prêts à en découdre au moyen de toutes les armes possible pour se disputer le pouvoir. Par ailleurs, la République Démocratique du Congo est liée à la même histoire.

Les conflits congolais sont souvent décrits comme des guerres « importées » des pays voisins. Cette vision met l'accent sur les dynamiques régionales qui ont emporté le Zaïre dans la spirale de la violence à la faveur du génocide au Rwanda en 1994 et à l'arrivée consécutive de près de deux millions de réfugiés hutus rwandais dans les Kivus. Il est clair que des dynamiques régionales ont joué un rôle clé dans les conflits congolais. Toutefois, il convient de noter que ces dynamiques violentes ont trouvé au Zaïre un terrain particulièrement propice à leur propagation. Le régime de Mobutu a déjà amorcé son déclin. Le vieux dictateur, isolé sur le plan international, s'accroche au pouvoir en jouant les pompiers pyromanes. La gabegie et la corruption atteignent des sommets ; l'armée, non payée, s'abandonne aux pillages ; la transition démocratique initiée en 1991 par la Conférence nationale souveraine ne semble apporter aucune voie de sortie. Sur le plan national, la situation est déjà particulièrement critique et propice à une détérioration vers la violence. En effet, à l'est du pays, dès 1993, dans les territoires de Walikale, de Masisi, puis de Kalehe, suite à l'exacerbation de sentiments d'insécurité foncière et juridique de différentes communautés, des milices ethniques s'organisent et des affrontements interethniques font des milliers de morts⁴. Avant même le génocide rwandais, et avant que le Congo ne soit emporté

⁴ P. Mathieu et J.C. Willame, « Conflits et guerres au Kivu et dans la région des Grands Lacs. Entre tensions locales et escalade régionale », *Cahiers Africains*, n°39-40, Institut Africain/Centre d'études et de documentation africaines (CEDAF), L'Harmattan, Tervuren-Paris, 1999.

dans la tourmente des guerres régionales, l'est du Congo constitue déjà une poudrière. Nous passons ici en revue les principaux facteurs, d'ordre structurel et interne au Congo/Zaïre, qui ont permis à cette situation de crise durable de s'installer. Parmi ces facteurs, il convient en particulier de citer les suivants :

- a) Le mode de gouvernance patrimonial et prédateur qui sévit au Congo depuis sa création par le roi Léopold II et qui s'est renforcé sous Mobutu après la colonisation ;
- b) L'organisation spatiale et politique des populations de l'est du pays par le colonisateur belge, qui a imprimé localement, de manière durable, une dynamique conflictuelle entre de nombreuses communautés ethniques ;
- c) La problématique foncière qui est rapidement devenue l'un des enjeux fondamentaux des conflits en raison de plusieurs facteurs. Parmi ceux-ci, on note la dualité juridique l'opposition coutume et loi écrite qui a permis nombre de manipulations ; les dysfonctionnements des services étatiques cadastraux ; le renforcement de la compétition foncière au niveau local ; et, enfin, des conceptions identitaires ethniques (et politiques) particulièrement fortes de la question foncière. L'État congolais : patrimonialisme et prédation Le premier facteur structurel d'instabilité en RDC concerne le mode de gouvernance qui prévaut parmi les institutions étatiques et des acteurs politiques congolais. Il convient de rappeler que ce mode de gouvernance politique s'inscrit dans le long terme de l'histoire du pays et est le fruit d'une évolution longue et complexe, mais aussi brutale et violente. De son histoire coloniale et postcoloniale (soit en près de 130 ans), le Congo n'a jamais connu un mode de gouvernance qui ait veillé à promouvoir la chose publique, l'État de droit et le bien-être de ses citoyens⁵. Après s'être résumé, durant la période coloniale, à une vaste entreprise d'exploitation économique, outrancière, raciste et brutale⁶, le Congo indépendant s'est caractérisé par le renforcement d'un pouvoir extrêmement personnalisé et centralisé. Le pouvoir mobutiste se

⁵ Vlassenroot et Romkema notent à ce titre à quel point une conception démocratique du pouvoir est étrangère et inconnue des populations (mais aussi des élites) locales, ce qui ne constitue pas le moindre des défis en matière de réforme des institutions et de promotion d'un pouvoir inclusif, démocratique et soucieux du bien-être de la base. K. Vlassenroot et H. Romkema (2007). *Local Governance and Leadership in Eastern DRC*, recherche commissionnée par Oxfam Novib.

⁶ A. Hochschild (1999). *King's Leopold Ghosts. A Story of Greed, Terror and Heroism in Colonial Africa*. New York : Mariner Book

fondait en effet sur des réseaux de relations clientélistes construits autour de la personne du dictateur et sur des logiques d'accaparement et de redistribution des richesses nationales au sein de ces réseaux⁷.

3. RDC Un État fragile

Chemin faisant, suite aux guerres et à la décomposition des structures étatiques qui en a été la conséquence directe, le Congo a été qualifié d'« Etat fragile ». Ce cadre conceptuel est problématique car il définit les institutions et leur mode de gouvernance non pas par ce qu'ils sont, mais plutôt par l'absence de certains attributs associés à un modèle d'État idéal d'inspiration occidentale. Le paradigme de l'«Etat fragile» est utilisé comme le postulat de départ des actions et programmes des différentes agences et bailleurs en matière de bonne gouvernance et de restauration de l'autorité étatique en RDC. De récentes recherches signalent à juste titre qu'il est important de s'éloigner de ce modèle théorique pour plutôt baser les programmes de réforme sur le mode de gouvernance réel tel que pratiqué par les acteurs du pouvoir dans un secteur donné⁸. Le paradigme de la « gouvernance réelle » insiste ainsi sur le fait que le pouvoir n'est pas l'apanage des seuls acteurs étatiques mais bien plutôt le fruit d'une négociation permanente entre acteurs étatiques et non étatiques (qu'il s'agisse de l'Église catholique (CENCO), d'organisations de la société civile, d'ONGI, d'agences de l'ONU, d'opérateurs économiques privés ou de groupes armés). Il aboutit dès lors à la conclusion de la nature fondamentalement négociée de l'État⁹.

3.1.Gouvernance et appartenances ethniques : crise de la notion congolaise

Dans ces jeux clientélistes et patrimoniaux, les appartenances ethniques demeurent d'une grande importance, car elles constituent un premier niveau de relations et d'interconnaissances. Les réseaux clientélistes du pays s'organisent très souvent autour

⁷ A titre d'exemple, Georges Nzongolo-Ntalaja mentionne l'importance de l'argent comme instrument de pouvoir pour les élites zaïroises sous le régime de Mobutu. G. Nzongolo-Ntalaja *The Congo. From Leopold to Kabila. A People's History*. Londres/New York : Zed Books. 2002. p. 157-160.

⁸ K. Titeca et T. De Herdt « Real Governance Beyond the 'Failed State': Negotiating Education in the Democratic Republic of Congo », *African Affairs*, 2011. p. 213-231.

⁹ J.P. Olivier De Sardan. « Researching the Practical Norms of Real Governance in Africa », Discussion Paper 5, Africa, Power and Politics Programme. Londres : Overseas Development Institute. 2008.

d'appartenances locales, notamment dans l'objectif ou l'espoir que les personnes du pouvoir redistribuent localement une partie des richesses accaparées. La compétition intercommunautaire qui s'est une fois de plus mise en branle à l'approche des élections législatives de 2018 illustre avec force l'importance politique des appartenances ethniques. La notion de citoyenneté congolaise se trouve donc en tension profonde et même en conflit avec les notions de « citoyenneté ethnique¹⁰ ». La question consistant à définir qui est légitimement congolais, et qui est habilité à trancher sur ce point, reste au cœur de la violence, alors que des notions exclusives et polarisées de l'identité prospèrent et sont encouragées¹¹. Pour les communautés ethniques du pays, les élections législatives se conçoivent souvent comme une opportunité d'envoyer « leurs » dirigeants dans les hautes sphères du pouvoir à Kinshasa, à savoir à l'Assemblée nationale. La stratégie est dès lors d'organiser au mieux la communauté pour faire passer un maximum d'élus. L'enjeu est d'éviter à tout prix un éparpillement trop important des voix de la communauté, qui risquerait de compromettre toute possibilité de représentation dans les instances nationales. Les leaders communautaires (c'est-à-dire les notables coutumiers et certains membres influents de la communauté tels qu'infirmiers, directeurs d'école, préfets, agents de la société civile, acteurs économiques importants, etc.) jouent un rôle clé dans ces dynamiques. Ils tentent d'une part de dissuader, souvent avec peu de succès, les candidats qui n'ont a priori aucune chance de l'emporter. D'autre part, ils essaient de se coordonner (à nouveau, souvent avec peu de succès) autour d'une consigne de vote en faveur d'un, de deux ou de trois candidats selon le nombre de sièges que la communauté peut espérer obtenir¹². De leur côté, les candidats jouent souvent sur la fibre ethnique pour mobiliser leur électorat, recourant à des discours communautaristes, voire haineux.

¹⁰ International Refugee Rights Initiative et The Social Science Research Council (2010). *Who belongs Where? Conflict, Displacement, Land and Identity in North Kivu, Democratic Republic of Congo*

¹¹ International Alert (2007). *Peacebuilding in Eastern DRC: Improving EU Support for Economic Recovery*. Londres.

¹² Un article posté sur le site web Local Voices illustre les dilemmes rencontrés par la mutualité Tembo de Bunyakiri face au grand nombre de candidats issus de la communauté lors des législatives de 2011 : <http://localvoicescongo.com/2011/11/10/kalehe-5-communautes-4-sieges-et-120-candidats.consulté> le 20 avril 2017.

Les appartenances communautaires jouent donc un rôle important dans la structuration du pouvoir politique et s'intègrent pleinement dans la logique globale de gouvernance clientéliste et patrimoniale qui prévaut au Congo. Vu son mode de fonctionnement, le système politique actuel tend à mettre directement en concurrence les communautés dans la course au pouvoir, au risque de renforcer les tensions et d'engendrer de la violence. L'analyse des résultats des élections législatives de 2018 à l'Est du pays révèle que les communautés majoritaires, à savoir celles qui ont le plus grand poids démographique dans une circonscription donnée, s'imposent largement sur les communautés démographiquement moins importantes. De tels résultats alimentent les frustrations des communautés qui se voient exclues du pouvoir au niveau national. Si une telle concurrence entre communautés peut dans une certaine mesure être considérée comme le moteur sain de la compétition politique dans un système réellement démocratique, l'existence de garde-fous est nécessaire pour éviter de violents débordements. Or, dans le cas de la RDC, ces garde-fous manquent cruellement. Atténuer les tensions qui découlent de la compétition ethnique autour du pouvoir nécessite de prendre des mesures pour protéger les droits politiques des minorités ethniques.

3.2. Un ordre politique des communautés à l'est de la RDC : causes fondamentales et structurelles des tensions intercommunautaires

A dire vrai, les dynamiques du conflit actuellement à l'œuvre à l'est de la RDC, il faut tenir compte de l'histoire du peuplement et de l'organisation politique et foncière des populations de la région¹³. En remontant à la période coloniale, on constate que la conjugaison de plusieurs facteurs clés provoque l'instauration durable de tensions structurelles entre les différentes communautés des Kivus, le nord Katanga et d'Ituri. Il s'agit d'abord de l'organisation politique des communautés locales telle qu'établie par le colonisateur les découpages administratifs, fixation des collectivités, groupements, etc., ainsi que de la migration organisée des Rwandais vers le Kivu pour répondre aux besoins de main-d'œuvre agricole du colonisateur. L'introduction progressive du principe de marchandisation de la terre, dès le départ en opposition à celui de la gestion coutumière de la terre, jouera également un rôle clé dans les tensions foncières. Enfin, l'introduction du principe

¹³ P. Mathieu et J. C. Willame, Op. cit. ; J.C. Willame « Banyarwanda et Banyamulenge. Violences ethniques et gestion de l'identitaire au Kivu », *Cahiers Africains*, n°25, Institut Africain - CEDAF, L'Harmattan, Bruxelles, Paris 1997; p. 10.

démocratique en tant que mode de représentation politique au moment de l'indépendance participera aussi au renforcement des tensions entre communautés.

La conjugaison de ces facteurs a plusieurs répercussions, à savoir :

- un malentendu entre « migrants rwandais ou Banyarwanda » et communautés « autochtones » sur le statut de l'occupation des terres communautaires par les migrants, et une montée des tensions entre migrants et « autochtones » autour des revendications d'autonomisation foncière, coutumière et administrative des migrants ;
- la remise en cause, depuis l'indépendance, des découpages administratifs coloniaux par certaines communautés qui se sentent en marge du pouvoir politique ;
- l'établissement d'une insécurisation foncière structurelle des paysanneries du Nord Kivu et de l'Ituri par l'introduction de lois foncières largement favorables aux élites zaïroises et la spoliation des populations rurales, qui continuent de faire référence aux règles coutumières basées sur des traditions orales abrogées par le droit foncier. Ces dernières continuent à se rapporter à des règles coutumières relevant de l'oralité qui se voient disqualifiées par le code foncier écrit. Cette insécurisation foncière aggravera d'autant plus les tensions entre populations « autochtones » et « Banyarwanda » aux Kivus et entre populations Hema, Lendu et Bura et Alur en Ituri ;
- l'instauration d'une compétition politique suivant des règles « démocratiques » dans laquelle les appartenances communautaires et le poids démographique de chaque communauté constituent un élément clé de la structuration du pouvoir à tous les niveaux ;
- la remise en cause de la nationalité zaïroise et congolaise aux communautés considérées comme allochtones, comme stratégie de délégitimation de leurs droits politiques et fonciers. Ces facteurs et dynamiques, comme on pourra le constater n'ont jamais été ciblées de manière directe par les différents accords de paix et programmes de pacification et de stabilisation des provinces de l'est de la RDC, ce qui explique en partie le manque d'impact et d'effectivité que ces initiatives ont eu sur le terrain.

4. Des tensions des conflits persistants et Insécurisation minier vers la mise en place de milices ?

Le caractère massif des migrations imposées par le colonisateur, cumulé avec la marchandisation de la terre (surtout à partir de 1973, suite à l'introduction du principe d'étatisation des terres par le code foncier déqualifiant le principe coutumier), va porter un coup fatal à ces mécanismes traditionnels d'intégration des migrants. Il favorisera l'émergence de l'idéologie de l'autochtonie comme stratégie de délégitimation de la présence

des populations issues du Rwanda. C'est en effet à partir du moment où, grâce au principe de marchandisation des terres, les leaders coutumiers se muent en vendeurs de terres et les migrants en acheteurs « qu'il devient légitime d'utiliser les notions d'autochtonie et d'allochtonie pour qualifier les relations qui se mettent en place entre les groupes de paysans dans le Kivu¹⁴ ». Le nouveau « marché de la terre » introduit une nouvelle polarisation des acteurs (vendeurs contre acheteurs) qui contraste fondamentalement avec l'intégration des migrants dans les systèmes de parenté locaux qui prévalaient dans le système coutumier.

4.1 CIRGL : Pour quoi une guerre fiction ?

La CIRGL a jeté des bases, bien que fragiles, d'une coopération régionale qui garantit et protège les Etats membres sur le plan du droit international. Toute chose restant égale par ailleurs, nous pensons que si la CIRGL avait existé 5 ans avant sa création, la RDC ne serait pas envahie en 2002 par le Rwanda et l'Ouganda qui s'affrontaient pour le contrôle et l'exploitation illégale de nos minerais.

Chemin faisant, les accords qui ont été conclus vers 2004 et 2006 pourraient consacrer un certain équilibre des forces dans les Ituri et au-delà l'Est de la RDC. Ces accords bénéficiaient tant au régime rwandais qu'aux intérêts à moyen terme de Joseph Kabila. Paul Kagame, en instance de réélection, apparaissait comme le pacificateur régional, obtenait un droit de suite aux Kivu pour son armée et sécurisait ses filières d'exportation des minerais congolais ; l'ex président Joseph Kabila, de son côté, se débarrassait du général dissident Laurent Nkunda, ramenait la paix dans les Kivu et obtenait la garantie d'un appui des hommes du CNDP et de la diplomatie rwandaise dans sa course à la réélection à la présidence de la république. Ces soutiens ont d'ailleurs parfaitement fonctionné tout au long du processus électoral : les FARDC, sous l'autorité de Bosco, ont activement fait voter en faveur de Kabila, notamment dans les territoires où les communautés rwandophones sont nombreuses, quant aux diplomates de Kigali, ils ont partout fait savoir que Kabila était « leur » candidat.

Plusieurs événements survenus dans les deux capitales ont, semble-t-il, rompu ce fragile équilibre et mené à la reprise des combats. A Kigali, Paul Kagame, engagé dans son second et dernier mandat, doit faire face depuis deux ans à de graves défections dans les rangs de l'armée ; or celle-ci bénéficie largement, depuis plus d'une décennie, de l'exploitation des richesses des Kivu et souhaite à l'évidence pérenniser le système actuel. L'hypothèse selon

¹⁴ J.P. Chrétien (2000). *L'Afrique des Grands Lacs. Deux mille ans d'histoire*. Flammarion, Paris. p. 252.

laquelle certains officiers supérieurs, appuyés par les responsables du « *Congo desk* » à Kigali, aient voulu « consolider » l'avantage pris dans les Kivu et le rendre irréversible, pourrait expliquer le feu vert donné aux hommes de Bosco Ntaganda puis l'appui accordé au M-23.

A Kinshasa, ex-président Joseph Kabila, contraint, notamment depuis la faillite électorale de novembre 2018, de donner des gages aux pays et organisations qui le soutiennent (États-Unis, Royaume-Uni, Belgique France, Nations Unies, Union Européenne) et désireux de reconquérir le terrain perdu auprès des populations des Kivu et de l'Ituri, a sans doute pensé que le moment était venu de reprendre la main en livrant Bosco à la Cour Pénale Internationale (CPI) et en éloignant des Kivu les officiers issus du CNDP. Sans réel conseiller ni mentor depuis la mort d'Augustin Katumba, Kabila a, semble-t-il, confié la « reconquête » à quelques hauts gradés frustrés par l'accord de 2009 et pressés de reprendre le contrôle de certaines zones d'exploitation intéressantes d'où ils avaient été chassés. Mal préparées et mal exécutées les opérations militaires ont tournées en une débandade que seul l'appui des troupes de la MONUSCO a permis de stopper. Par ailleurs, la confirmation de la présence de nouvelles richesses énergétiques (pétrole et gaz) au sud du Lac Albert, dans le « Graben Albertine », sous le Lac Kivu ainsi que le long du Lac Tanganyika et la perspective de leur exploitation dans des délais relativement brefs ont déclenché, depuis 2009, une intense activité des lobbies gaziers et pétroliers, en direction de la RDC, mais aussi de l'Ouganda et du Rwanda à travers lesquels ces ressources devraient nécessairement transiter pour être exportées¹⁵. On peut penser que les perpétuelles tergiversations du gouvernement congolais dans ce domaine, l'opacité de sa gouvernance économique et surtout son incapacité à assurer la sécurité dans les Kivu et l'Ituri ont poussé les grandes sociétés du secteur à imaginer des formules juridiques et institutionnelles plus sûres pour leurs investissements et à œuvrer, soit pour la mise en place d'une formule de gestion commune des ressources, soit pour un

¹⁵ En août 2010, l'italien ENI a sollicité des permis d'exploration des blocs 1 et 2 du Lac Albert et du bloc 4 sur les rives du Lac Edouard ; les blocs 3 et 5 sont déjà opérés par des groupes pétroliers britannique et sud-africain. Le groupe Total a lui aussi manifesté de l'intérêt pour une exploration du bloc 5 situé dans le Parc National de la Virunga, mais a dû retirer ses équipes en mars 2012 pour raison de sécurité. Selon Reuters (22 septembre 2012) le gouvernement congolais aurait donné son accord pour des forages exploratoires dans cette zone de biodiversité très protégée. Dix blocs d'exploration le long du Lac Tanganyika devaient être proposés à la concurrence par le gouvernement congolais en 2012.

renforcement de l'imperium des gouvernements rwandais et ougandais sur ces régions. Certains n'hésitent pas à voir dans ces projets une volonté de « balkaniser la RDC » au bénéfice des pays voisins et des multinationales. Dans un récent communiqué, la CENCO (Conférence épiscopale nationale du Congo) a repris cette analyse à son compte et déclaré que « les guerres récurrentes menées à l'Est de la RDC sont une manière à peine voilée de concrétiser le plan de balkanisation du pays par la création d'États nains; car on se bat là où il y a des richesses que l'on exploite et voudrait continuer d'exploiter illégalement »¹⁶

4.2.1. État des lieux

Depuis la contre-offensive du M-23 en juillet dernier et la prise des villes de Beni, Bunagana, Rumangabo et Rutshuru par la rébellion, les combats ont cessé et le front ne s'est stabilisé plus encore en Ituri notamment dans le Djugu la naissance de milices non encore identifier. Le Territoire de Djugu, un des cinq territoires qui forment la province de l'Ituri, est plongé depuis la mi-décembre 2017 dans un cycle des violences qui a causé la mort de plus d'une centaine de civils dont la majorité durant des incendies de villages, la destruction de dizaines d'écoles et des structures de santé, la perte des moyens économiques tels le bétail et les cultures agricoles. Plusieurs milliers de personnes ont été contraintes à désertir leurs villages pour trouver refuge dans les zones voisines encore sécurisées de Djugu, dans les territoires voisins de Mahagi, Aru, Irumu ainsi que dans l'agglomération de ville de Bunia. Des milliers d'autres ont simplement choisi de traverser la frontière vers l'Ouganda. UNICEF estime que près de 350 enfants sont soit non-accompagnés soit sont séparés de leurs parents. L'intensité de violences est telle que l'afflux de personnes déplacées internes est quasi quotidien, entraînant d'immenses besoins humanitaires dans la nouvelle province de l'Ituri alors que des ressources financières du côté des organisations humanitaires s'amenuisent. En dépit de plusieurs contraintes auxquelles font face les organisations humanitaires, des évaluations sont organisées dans les zones encore accessibles, notamment dans le Territoire de Mahagi et dans la ville de Bunia et ses environs. A Bunia dans les deux sites situées dans la commune Chari, de personnes déplacées comptant environ 6 000 personnes¹⁷ les acteurs humanitaires fournissent de l'eau, des repas chauds et des abris, administrent des soins de santé, ainsi que des services en hygiène et assainissement. Tout récemment, les humanitaires ont également réfléchi sur un autre plan de réponse pour les personnes déplacées se trouvant

¹⁶ Communiqué de la Conférence épiscopale nationale du Congo du 6 juillet 2012 et interview du cardinal Monsengwo.

¹⁷ Selon l'enregistrement des ONG Lutte Anti-Sida, Solidarités International et Caritas

dans les autres régions accessibles en dehors de Bunia, notamment à Mahagi et dans la partie Nord de Djugu. Si la crise de Djugu perdure, toute la province de l'Ituri pourrait connaître une pénurie en produits alimentaire. Djugu est l'un des principaux greniers de la province de l'Ituri. Les experts du secteur de sécurité alimentaire estiment que dans les conditions actuelles, une bonne partie de la population de Djugu a perdu la récolte de la saison agricole « B » en 2017 et court le risque de rater toute la saison agricole « A » de 2018. Les perspectives alimentaires à court et moyen termes sont pessimistes aussi bien pour les déplacés que pour les communautés d'accueil. A cause de l'insécurité, les prix de principales denrées alimentaires (haricot, maïs, manioc, légumes) sont à la hausse dans la ville de Bunia et dans toutes les zones de déplacement. Il est probable que la tendance à la hausse des prix se poursuive les mois à venir. La crise de Djugu survient au moment où la province de l'Ituri accusait déjà une faible couverture humanitaire. La plupart d'acteurs qui s'y étaient déployés pour les incidents de 2003 se sont retirés. Les projets et acteurs en cours ont essentiellement été consacrés à la stabilisation et au développement. Depuis l'explosion de la crise, les humanitaires se réactivent et reconcentrent le peu de moyens et efforts disponibles pour répondre, autant qu'ils le pourront, aux besoins identifiés.

Cette situation survient en plus à une période où la RDC a connu le financement le plus faible de la décennie en 2017.

Les forces du ADF cantonnées dans la partie sud-est de la province du Nord Kivu, semblent solidement adossées à la frontière avec l'Ouganda et le Rwanda et contrôlent les accès aux trois principales localités de la partie sud du Nord Kivu que sont Goma, Rutshuru et Masisi. Elles dominent par ailleurs l'important axe routier Bunangana-Rutshuru-Rumangabo-Goma, lien entre le nord et le sud de la province et axe par lequel transitent l'essentiel des biens importés et exportés. Face aux horreurs des conflits, aux déplacements massifs et aux difficultés matérielles, les besoins pour tenter de garantir une éducation de qualité au Nord-Kivu sont grands. On estime que plus de 27 500 enfants dans les Territoire de Rutshuru et - malgré la réponse humanitaire en cours - environ 16 000 dans le Territoire de Lubero ont besoin urgemment d'une assistance scolaire. Depuis la fin de septembre des années dernières, le M-23 a également pris le contrôle des localités de Nyamilima, au nord de Rutshuru, et de l'important poste douanier d'Ishtasha à la frontière avec l'Ouganda. Sans que l'on sache l'importance de la présence du M-23 dans le reste de la province, il y a de fortes chances qu'il continue d'exercer son autorité sur de nombreux villages et localités de moyenne importance, notamment sur les places fortes traditionnelles du CNDP au Masisi, comme Kichanga, Kirolirwe ou Mushaki ainsi que sur la région du Parc de la Virunga où d'incessants

mouvements de population en provenance du Rwanda et de l'Ouganda ont été signalés au cours des dernières années¹⁸.

Globalement, c'est donc un triangle d'environ 1.000 km², entre frontière et haute montagne, que le millier d'hommes du colonel Sultani Makenga ont entrepris d'administrer depuis que le calme est revenu. Cependant, l'influence du M-23 ne peut se mesurer uniquement à l'étendue de la zone qu'il contrôle dans cette partie de la province du Nord Kivu, il faut également considérer que de nombreux officiers, quelquefois de haut rang, souvent issus de l'ancien CNDP, continuent d'exercer leurs fonctions au sein des FARDC, notamment dans le Sud Kivu. Certains ont, certes, rejoint le M-23 dès le début de la mutinerie en avril/mai, mais d'autres sont restés en place sans que l'on sache aujourd'hui s'ils répondent vraiment à la chaîne de commandement officielle de l'armée nationale. Dans le territoire de Shabunda, par exemple, plusieurs unités des FARDC ont fait défection sans avoir rejoint officiellement le M-23 ; elles ne semblent pas prêtes à le combattre. Par ailleurs, depuis le début du conflit, certaines milices Mai-Mai qui profitent de la nouvelle situation pour reprendre à leur compte l'exploitation de certains sites miniers, se sont rapprochées du M-23. C'est le cas du groupe Raia Mutomboki très présent au Nord de la route Shabunda-Walungu-Bukavu (Sud Kivu) et très actif dans la région minière de Walikale (Nord Kivu). Ce groupe qui semble s'opposer aux Forces Démocratiques de Libération du Rwanda (FDLR) pour le contrôle de certaines exploitations minières, pourrait constituer, de facto, un allié du M-23 sur le terrain. Il semble que des pourparlers soient également en cours entre le M-23 et le PARECO (Patriotes Résistants Congolais) qui regroupe au nord de Kanyabayonga des combattants Mai-Mai sous l'autorité de Lafontaine et qui ont mené au mois de juin plusieurs attaques contre les FARDC dans cette région du Nord Kivu¹⁹.

¹⁸ OCHA-DRC publie chaque semaine sur son site, www.unocha.org, un bulletin d'information humanitaire qui fait le point sur le nombre des déplacés et plus largement sur les conséquences humanitaires du conflit

¹⁹ Les Forces démocratiques de libération du Rwanda sont un mouvement politico-militaire Hutu opposé au régime de Kigali. Constituées au départ d'anciens militaires des FAR (Forces armées rwandaises) et de membres des milices Interahamwe, elles ne seraient plus aujourd'hui que 3.500. Ce mouvement n'a plus mené de raids contre le Rwanda depuis de nombreuses années, mais se livre périodiquement à des exactions graves et des pillages contre la population des Kivu.

Il fait peu de doute que, s'ils le voulaient, les hommes du M-23 pourraient s'emparer militairement d'une bonne partie des Kivu et y installer une administration séparée ne répondant plus aux ordres du pouvoir central congolais. En effet, les FARDC déployées dans les deux provinces, malgré leur nombre vingt fois supérieur à celui des rebelles, ne paraissent guère en mesure d'opposer une résistance efficace au M-23, Les ADF-Nalu et encore moins de reconquérir les positions qu'ils occupent. Pour éviter la prise de l'Est de la RDC et protéger les camps de déplacés de de l'Ituri, le Nord Kivu et le Katanga, la RDC qui n'a pas directement pris part aux combats entre le M-23, ADF- Nalu,FDL-ER .La RDC n' a pu renforcer son dispositif militaire autour de la capitale du Nord Kivu ainsi que son soutien logistique aux forces loyalistes. Pour compte, les diplomates s'emploient désormais à trouver des solutions au conflit qui puissent garantir un certain retour au calme et un équilibre durable dans cette région sensible des Grands Lacs.

CONCLUSION

La meilleure manière de conclure consiste sans doute à tenter d'imaginer l'évolution possible de la situation dans l'Est de la RDC et dans l'ensemble du pays si rien de décisif n'est fait pour ramener rapidement la paix dans les Kivu et l'Ituri. Ce qui risque de se produire se trouve brièvement résumé dans l'ébauche de scénario pessimiste à cinq épisodes qui suit :

Le M-23 renforce son administration sur le terrain et continue sa pression militaire, notamment sur Goma, entraînant de nouveaux déplacements de population et aggravant les problèmes sanitaires et sécuritaires qui y en découlent. Les risques d'affrontements ethniques augmentent sensiblement dans les deux Kivu du fait de la multiplication des groupes armés sur base ethnique Nyatura, Raia Mutomboki, APCLS, Yakutumba, Le Guide, etc. et de leur renforcement consécutif aux afflux incontrôlés d'armes en provenance de Kigali, mais aussi de Kinshasa. La déstabilisation s'étend à l'Ituri : les Mai-Mai Lumumba du commandant Morgan qui ont déjà lancé des attaques en continuent d'insécuriser le territoire de Mambasa à l'époque , aujourd'hui Djugu est devenu épicerie d'une crise de trop pour la province de l'Ituri ; dans le territoire d'Irumu, le FRPI de Cobra Matata refuse la réintégration dans les FARDC qu'on lui propose et agite les populations Lendu ; encouragée par les Ougandais et les Sud-Soudanais, la Coalition des groupes armés de l'Ituri constituée en regroupe de nombreux combattants Hema de l'ancien UPC de Thomas Lubanga, fait la liaison avec le M-23 et la rébellion naissante du Haut-Uele ; tous ces groupes demandent le départ du gouverneur, attaquent les sites militaires. La désagrégation de l'armée s'accélère. De nouvelles dissidences apparaissent en Ituri.

Nous reconnaissons l'importance du dialogue pour restaurer la paix , la stabilité et le développement dans la région sont confrontés , ainsi qu'apportant des suggestions pratique sur la manière de résoudre de tels déficit dans une perspective à court , moyen et long terme ; Les réformes démocratiques se sont à peine concrétisées, les institutions nationales ne s'intéressant guère aux droits des citoyens congolais, et la plupart des observateurs déclarant que les élections présidentielles et législatives récentes manquaient de crédibilité. Tout au long de 2012, la situation sécuritaire et politique a été critique, faisant ressortir l'échec des différents programmes de consolidation de la paix mis en œuvre jusqu'ici, parmi lesquels le programme gouvernemental pour la Stabilisation et la Reconstruction de l'est de la RDC et la Stratégie internationale d'appui à la sécurité et la stabilisation ne met pas fin a la crise. Nous lançons à travers cet article à la conscience des dirigeants aux autorités politiques et administratives des pays de la région de grands lacs, de veiller aux principes de la constitutionnalité des lois et de leur conformité à la convention sur l'élimination de toutes formes des violences dans l'Est de la RDC.

BIBLIOGRAPHIE

1. OUVRAGES

- G. Nzongolo-Ntalaja *The Congo. From Leopold to Kabila. A People's History.* Londres/New York : Zed Books. 2002.
- P. Mathieu et J.C. Willame, « Conflits et guerres au Kivu et dans la région des Grands Lacs. Entre tensions locales et escalade régionale », *Cahiers Africains*, n°39-40, Institut Africain/Centre d'études et de documentation africaines (CEDAF), L'Harmattan, Tervuren-Paris, 1999.
- Jean Charpentier, *Institutions Internationales*, Paris, Dalloz, 2002.
- J.P. Chrétien . *L'Afrique des Grands Lacs. Deux mille ans d'histoire.* Flammarion, Paris.2000
- A. Hochschild (1999). *King's Leopold Ghosts. A Story of Greed, Terror and Heroism in Colonial Africa.* New York : Mariner Book, 2008.
- K. Titeca et T. De Herdt . « Real Governance Beyond the 'Failed State': Negotiating Education in the Democratic Republic of Congo », *African Affairs*, 2011.
- K. Vlassenroot et H. Romkema (2007). *Local Governance and Leadership in Eastern DRC*, recherche commissionnée par Oxfam Novib. 2008.

- J.P. Olivier De Sardan. « Researching the Practical Norms of Real Governance in Africa », Discussion Paper 5, Africa, Power and Politics Programme. Londres : Overseas Development Institute, 2008.

2. Webiographie

- www.unocha.org, un bulletin d'information humanitaire qui fait le point sur le nombre des déplacés et plus largement sur les conséquences humanitaires du conflit
- <http://localvoicescongo.com/2011/11/10/kalehe-5-communautes-4-sieges-et-120-candidats>.